

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
du 6 décembre 2017.

Monsieur Jörg Frischholz ouvre la dernière séance de l'année en saluant les Membres du Conseil, de la Municipalité et le Boursier communal. Il adresse également ses salutations à la presse et au public.

Le Président demande à l'Assemblée de se lever pour honorer la mémoire de deux habitants de Lavigny décédés, à savoir :

- Madame Marie-Emma Rossier.
- Monsieur Avdyl Berisha.

Le Président souligne "Aujourd'hui nous sommes la Saint Nicolas et nos enfants reçoivent des petits cadeaux, alors je me suis dit que nous en méritons aussi !" Ces cornets ont été préparés par l'Institution et vous sont offerts par le Bureau.

La secrétaire procède à l'appel : 24 membres sont présents.

Excusés : Mesdames Martine Marguerat et Dominique Vaney, Messieurs Agron Berisha, Benoît Croset, Rémy Châtelain, Stéphane Schmidt.

Le quorum étant atteint, le Président déclare l'Assemblée valablement constituée et demande la bénédiction sur les travaux de l'Assemblée.

Le procès-verbal de la séance du 25 octobre 2017 est accepté à l'unanimité.

Le Président informe l'assemblée de la démission de de M. Rémy Châtelain pour le 1^{er} janvier 2018 et donne lecture de son courrier.

En conséquence, lors de la prochaine séance en mars 2018, il y aura l'assermentation d'un nouveau Membre du Conseil, Madame Mélissa Garcia.

Un courrier officiel lui sera envoyé encore ce mois.

Il donne lecture de l'ordre du jour :

1. Election d'un Membre à la Commission communale de recours en matière d'imposition et taxes
2. Rapport de la Commission des finances sur le préavis N°5/2017 sur le budget 2018
3. Renseignements de la Municipalité
4. Divers et propositions individuelles
5. Jetons de présence

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, tel que présenté.

1. ELECTION D'UN MEMBRE A LA COMMISSION COMMUNALE DE RECOURS EN MATIERE D'IMPOSITION ET TAXES.

La Commission communale de recours en matière d'imposition et taxes est composée de Madame Ingrid Ciampi, Présidente et de ses membres : Madame Elena Tarnovskaya, Messieurs Norbert Buffat et Christian Jan.

Membre sortant : Monsieur Rémy Châtelain.

- Madame Elena Tarnovskaya propose Monsieur Jean-Frédéric Favre qui accepte.

Il n'y a pas d'autres propositions.

Monsieur Jean-Frédéric Favre est élu tacitement, à l'unanimité.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR LE BUDGET 2018

Madame Ingrid Ciampi donne lecture du rapport de la Commission des finances.

Le Président la remercie et ouvre la discussion.

La parole n'est pas demandée ; le Président propose de passer au vote

« Acceptez-vous le préavis municipal N°5/2017 sur le budget 2018 tel que présenté »

Le Budget 2018 est accepté à l'unanimité.

3. RENSEIGNEMENTS DE LA MUNICIPALITE.

- Monsieur Christian Grin donne quelques renseignements :
 - les travaux de réfection du toit de la "Grande Salle" sont en phase terminale. Suite à des fuites d'eau, le cuivre du faîte du toit a été remplacé,
 - pour le bâtiment de la rue de l'Eglise au N°9, suite à la maintenance du circuit du chauffage, deux radiateurs ont été remplacés,
 - concernant le bâtiment de l'école, le chauffage pose problème et le corps de chauffe sera remplacé,
 - les moloks sont en fonctions...mais suite au gel de ce weekend les boutons sont restés bloqués et doivent être changés. L'entreprise chargée de la maintenance des moloks a promis de faire le nécessaire avant Noël,
 - l'espace Physio de Madame Ribeiro est fermé jusqu'à mi-mars car elle va prochainement donner naissance et elle n'a pas trouvé de remplaçant-e.
- Monsieur Rémy Wulliens informe que le réseau d'eau potable a été contrôlé et que celui-ci est en bon état. Fait rare pour une commune...nous n'avons aucune fuite. Quelques réfections ont été exécutées sur quelques chemins pour "boucher les nids de poules".
- Monsieur Willy Favre rappelle que la Commune met à disposition des surfaces communales pour des jardins (potagers, fleurs) et qu'il est toujours possible de s'inscrire sur la liste prévue à cet effet. Celle-ci se trouve au guichet de

l'administration. Il rappelle également que le marché de Noël a débuté aujourd'hui. La partie officielle se fera samedi à midi.

- Le Syndic remercie l'Assemblée d'avoir accepté le budget 2018.
Il avise : "comme vous le savez, le canton de Vaud va mettre en place la réforme RIE III et cela aura un impact sur les budgets communaux. Notre budget est équilibré...et nous ne pouvons vous en dire plus pour l'instant. Mais nous n'allons pas au-devant de beaux jours. Avec les rétrocessions... est-ce que cela coûtera aux communes ? Suite à un petit calcul de l'UCV, celle-ci parle de 5,3 points d'impôt pour les communes".
Il remercie l'Assemblée pour le travail et ajoute que ce fut une année sympathique.
Il rappelle, comme l'a fait le Président, que l'on se lève pour prendre la parole...
Le Syndic, Bernard Rochat, présente ses meilleurs vœux à toutes et tous pour Noël et la nouvelle Année.

La parole n'est plus demandée.

4. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES.

- Monsieur Norbert Buffat demande ce qui en est du tout ménage envoyé par le FC Lavigny ?

Monsieur Christian Grin, Municipal, répond et confirme que le FC Lavigny avait envoyé un tout ménage ; une invitation afin de participer à une soirée d'information. La salle était bien remplie...des jeunes très motivés. La plupart ont fait leur jeunesse dans le village et d'autres y reviennent. Monsieur Gilles Rossier, ici présent, est un membre du Comité. Une équipe de foot va débiter au mois d'août sur le terrain sis à Lavigny. Ils doivent trouver un arbitre et, dans les deux ans à venir, former une équipe "Junior D".

Au vu de la motivation de tous ces jeunes, on ne peut que les encourager et les féliciter.

- Madame Michèle Salanon remercie la Municipalité et Monsieur Denis Delapierre pour l'installation des poubelles à chien. Elle demande s'il serait possible d'en mettre une également au chemin de Grosmelin, à l'angle du verger ?

Monsieur Christian Grin, Municipal, répond que les chemins sont bien fournis en poubelles pour chien. A voir si la demande est persistante relative à cet endroit. Il souligne que vingt mètres avant se trouve une dite poubelle et il estime que l'on peut porter le sac sur cette distance.

En revanche, il faudra faire une formation pour montrer comment prendre les sacs se trouvant dans les distributeurs. En effet, divers propriétaires de chiens se sont plaints par courriels que les distributeurs sont vides alors qu'il y a encore des rouleaux ou que les sacs se bloquent !

- Monsieur Christian Brocard remercie les personnes qui ont taillés la haie du cimetière.
- Monsieur Pierre-Yves Rochat a découvert avec surprise que la carte des vins de l'Auberge communale ne contenait qu'un seul Chasselas Suisse...soit une Dame de Sion !?
Est-ce que la Municipalité penserait à rappeler aux tenanciers que Lavigny a des vigneronnes ? Il est fort dommage que **notre** Auberge ne présente pas les vins de **nos** vigneronnes !

Monsieur Christian Grin, Municipal, informe que lors de l'attribution de l'Auberge communale au couple gérant celle-ci, la Municipalité leur avait précisé qu'il y avait trois vigneronns à Lavigny. La Municipalité avait demandé de mettre sur la carte les vins du village. Actuellement, nous n'avons pas de moyens de pression pour l'obliger. Peut-être que les vigneronns pourraient-ils aller ensemble rencontrer les tenanciers et trouver un consensus ?!

C'est une situation bien triste !

Si l'aubergiste n'a pas la sagesse de mettre les vins des vigneronns de Lavigny sur la carte...c'est très dommage pour lui : perte de clients du village et de la région, pertes financières.

- Monsieur Gilles Rossier souligne que les vigneronns sont allés à la rencontre de l'aubergiste. Celui-ci leur a pris des vins.
Concernant la carte, il en résulte qu'il se défait d'abord de l'ancien stock et qu'il a une marge plus élevée avec les vins italiens.
Monsieur Rossier pense qu'il faut reprendre contact, tous les trois ensemble, et discuter d'un prix commun.
- Madame Cathy Zanola Rossier demande si les panneaux indiquant "Maison de Commune" sont provisoires ? Elle précise que la question lui a été posée et ne savait que répondre.

Monsieur Rémy Wulliens, Municipal, répond qu'il n'y a pas que ce petit panneau qui a été rajouté. Il y a également une carte synoptique d'informations sur notre Commune. Il y a différents "fléchages" indicatifs sur le parking de l'Auberge.

La petite pancarte relative à l'administration communale a été ajoutée car diverses personnes (venant de l'extérieur) ne savaient pas où se trouvait la Maison de commune. Après expérience, l'information sur Google n'est pas une référence juste. La couleur bleue est la couleur de Lavigny et celle-ci se trouve déjà, depuis plusieurs années, sur divers objets mis en place dans la Commune.

Pour l'instant, les panneaux sont appelés à rester tels quels tant que la Maison de commune n'est pas refaite ou le projet de la "Maison des Jeunes" mis en route.

Ce panneau à son utilité...maintenant les goûts et les couleurs cela plaît ou pas à tout le monde.

- Madame Cathy Zanola Rossier précise, suite à ce qu'à dit Monsieur Favre, Municipal, que le marché de Noël est vraiment très, très joli. Il faut absolument passer sur les lieux ; il y a une très belle et bonne ambiance...et du monde.
Samedi, il n'y aura pas que les apéros mais aussi, pour les plus jeunes, deux spectacles de marionnettes et contes.

Le Président confirme les dates des séances du Conseil communal pour 2018 :

- 07 mars 2018
 - 16 mai 2018
 - 27 juin 2018
 - 26 septembre 2018
 - 24 octobre 2018
 - 05 décembre 2018
- Horaires : 20h15, sauf pour le 5 décembre à 18h.

La parole n'est plus demandée, il propose de passer au point 5.

5. JETONS DE PRESENCES.

Le Président demande au Boursier de bien vouloir distribuer les indemnités de l'année 2017 à chacun.

Il remercie l'Assemblée pour son engagement et le travail accompli.

Il souhaite, à toutes et tous, ainsi qu'aux proches, de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente nouvelle année 2018 avec plein d'énergie pour une bonne gestion de notre Commune.

Le Président clôt la séance à 18H34

Le Président
Jörg Frischholz

La secrétaire
Loredana Simone